ASSOCIATION FRANCAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine

Siège Sociale : route de Villenave - 40370 RION DES LANDES

7è EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE DE BRETAGNE

PARC DES LOISIRS DES MONTS GAULTIER

12 hectares en bordure d'une rivière - nombreux sous bois

A NOYAL CHÂTILLON SUR SEICHE (35)

les 2 et 3 juillet 2022

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

RENSEIGNEMENTS :
Mme Cécile GUILLEUX
tél. : 02 99 62 75 33
mail : cecile.guilleux@orange.fr

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet : cedia.fr ou afbs-asso.com
Engagement internet (RE & Tests de caractère) : www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :
Mme Cécile GUILLEUX
35 les Fontenelles
35230 Noyal Chatillon sur Seiche

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 20 juin 2022

PROGRAMME

SAMEDI 2 JUILLET

8h30 : Ouverture de l'Exposition
Accueil des participants - contrôle sanitaire
9h30 : Début des jugements
12h30 - 14h00 : Restauration sur place : sandwichs - Galettes saucisses - far breton
14h30 : Concours Jeunes présentateurs* et concours de charettes décorées
15h30 : Ring d'Honneur : - Meilleurs de chaque classe
- Lots d'Elevage*
- Lots Reproducteurs*
- Meilleurs de race
- Meilleurs de l'Exposition

* inscriptions sur place

20h00 : Dîner sur réservation

DIMANCHE 3 JUILLET

9h00 : Tests de Caractère au parc des Loisirs
12h00 : Apéritif offert - Galettes saucisses / barbecue / desserts

RECOMPENSES R.E.

aux : - QUATRE PREMIERS DE CHAQUE CLASSE -
- BABY - PUPPY et VETERANS
- MEILLEUR LOT D'ELEVAGE et LOT REPRODUCTEUR

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

JURY :

Mme Véronique ERNOULT
M. Didier BASSET

Les résultats de notre Régionale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1er Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière.
Alors engagez-le !

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

PRÉSENTATION -
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non- respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les «coups de brosse de finition». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeurs, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGES - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.
Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Affixe et les lots Reproducteur seront autorisés.
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.
Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.
Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.
Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.
La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :
a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
b) ceux qui auront fait une fausse déclaration;
c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

COVID-19

DEROULEMENT DE LA REGIONALE D'ELEVAGE :

Pour les TC, pique-nique du week-end, jugements, le comité vous invite vivement à vous conformer aux mesures en vigueur, au moment de la manifestation.

NI LE PARC, NI L'AFBS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES SUITE A LA CONTRACTION DE LA MALADIE.

INFORMATIONS UTILES :

Résidence HOTELIERE la Chaussairie
30 avenue de la Chaussairie
35131 CHARTRES DE BRETAGNE
contact@lachaussairie.com
tél. : 02 99 41 14 14
tarif week-end : chambre double standard : 56 €
Chambre Cosy ; 66 € (pas de sup. chien)
Petit déjeuner : 10,5 € - Taxe Séjour : 1,32 €

IBIS - RENNES CESSON
62 rue de la Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
mail. : h0471@accor.com
Chambre : 40 €
Petit déjeuner : 9,90 €
Supplément chien : 8 €
Taxe séjour : 1,32 €

HOTEL BRIT HOTEL
Aéropor ZA la porte de Ker Lann
rue Charles Coudé - 35170 BRUZ
Tél. : 02 99 05 95 80
contact@hotel-kerlann.fr
Chambre standard avec petit déjeuner :
1 pers. 76 € - 2 pers. : 84 €

Chambres d'Hôtes SANDRINE LEGALL
(3 Epis) - La Malcotais
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
www.la-malcotais.com
tél. : 02 99 05 16 47 ou 06 08 66 58 02
Chambres d'Hôtes et 1 gîte

STATIONNEMENT POSSIBLE POUR LES CAMPING-CARS - CARAVANES
dans le Parc après ouverture des Barrières dés le vendredi soir à partir de 18h.

Suivez notre actualité sur notre page : Facebook
AFBS Régionale d'Elevage BRETAGNE des Bouviers Suisses 2022
facebook

FEUILLE D'ENGAGEMENT REGIONALE D'ELEVAGE DE L' A.F.B.S.

du 2 et 3 juillet 2022 à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE (35)

RESERVE A L'ASSOCIATON

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à : **Mme Cécile GUILLEUX 35 les Fontenelles 35230 Noyal Chatillon sur Seiche**

NOM DU CHIEN + AFFIXE : .....

RACE : ..... **N° Identification :** .....

Sexe : ..... **N° LOF :** ..... **Né(e) le :** .....

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom de producteur : .....

Nom du propriétaire : ..... **N° Adhérent 2022 :** .....
joindre copie de la carte d'adhérent

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** ..... **Pays :** .....

Tél. : ..... **Mail :** .....

CLASSES D'ENGAGEMENT :

Intermédiaire (15-24 mois) : ☐ **Ouverte** (min.15mois) : ☐ **Jeune** (9-18 mois) : ☐ **Champion** (min. 15 mois) : ☐
* joindre justificatif SCC ou FCI

Puppy (6-9 mois) : ☐ **Baby** (4-6 mois) : ☐ **Vétéran** (+ 8 ans) : ☐

TEST CARACTÈRE (15 mois min.) : ☐ **CONFIRMATION** (15 mois min. Bernois & GBS / 12 mois : Appenzell & Entlebuch) : ☐

CLÔTURE IRREVOCABLE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS PAPIERS :
15 JUIN 2022

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	TARIFS	Sommes
1er CHIEN (catalogue compris)	38 €	
2ème CHIEN	31 €	
3ème CHIEN et 4ème CHIEN	23 €	
5ème CHIEN et suivant	18 €	
- Puppy * - Baby *	28 €	
- Vétérans**	Gratuit	
Confirmation seule	30 € - gratuit adhérent	
Test de Caractère	17 € - non adhérent 20 € -	
Dîner du samedi soir	28 € x.....	
Adhérent AFBS réduction par chien engagé	5 € x	
	TOTAL	

☐ **En remplissant ce formulaire vous consentez que ces données peuvent-être utilisées par l'AFBS pour l'amélioration des races de Bouviers Suisses. Les résultats de votre chien seront publiés dans notre revue, sur notre site, et notre fichier chiens ainsi que sur le site de la SCC. En cas d'opposition, veuillez le faire savoir auprès de Mme Bardet : bardetjoelle2@gmail.com**

* ne peuvent compter comme 1er chien dans le cas de plusieurs inscriptions

** Vétérans : si vous engagez seulement dans ces classes, envoyez vos inscriptions uniquement par courrier.

Aucun engagement ne sera remboursé sauf en cas d'annulation cause COVID 19

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION
- la copie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Etranger
- une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS
sur www.cedia.fr : 20 JUIN 2022

ATTESTATION

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.
Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voire appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.
Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.

Fait à _____le_____
signature :

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DE BRETAGNE

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE BABY : 4 à 6 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur –Prometteur- Assez Prometteur). Elle donne lieu à un classement en RE.

CLASSE PUPPY : 6 à 9 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant Très Prometteur –Prometteur- Assez Prometteur. Elle donne lieu à un classement en RE.

CLASSE JEUNE :
Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois le jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition

CLASSE CHAMPION :
Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI – et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement).

CLASSE VETERAN -Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS :
Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d 'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition.
Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Sont considérées comme classes individuelles les classes : jeune, intermédiaire, ouverte, champion et vétéran.

CLASSE D'AFFIXE :
Classe pouvant être constituée sur place.
Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

CLASSE REPRODUCTEUR :
Classe pouvant être constituée sur place.
Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré, issus d'un minimum de 2 portées pour les femelles et avec 2 lices différentes pour les mâles.

Les chiens composant les lots doivent être engagés dans une classe individuelle.

A l'exception des lots d'affixe et des lots reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous pouvez engager votre chien que dans une seule classe individuelle.

TRES IMPORTANT
Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique
et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Etranger.

Photographies : L'organisation aura désigné des photographes oeuvrant pour son compte afin d'étayer la bibliothèque de l'association, (utilisation pour le site, la revue et tout support médiatique ventant positivement nos races. Si une personne s'oppose à la prise en photo de son chien et l'utilisation qui pourrait en être faite, elle devra le signaler à l'organisateur dès son arrivée.
Afin d'identifier votre chien, il est impératif que son numéro soit tourné face au photographe.